



### Important à savoir

- La vaccination contre l'hépatite A est **fortement recommandée** par les autorités sanitaires belges pour les **groupes à risque** (par exemple, certains voyageurs, les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, les personnes à risque en raison de leur profession...).
- La vaccination contre l'hépatite A ne vous protège que contre la **maladie causée par l'hépatite A**. La protection n'est **jamais complète**.
- Il existe **des recommandations officielles** concernant la vaccination contre l'hépatite A. Vous pouvez toujours demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.
- Un vaccin contre l'hépatite A existe également **en combinaison** avec un vaccin contre l'hépatite B. Pour plus d'informations, consultez la fiche : « [Vaccin contre l'hépatite A et l'hépatite B](#) ».



Vous avez des questions sur les vaccins ? Vous souhaitez discuter des vaccins ? Consultez [ce thème](#) pour découvrir les cartes de discussion sur la vaccination.



### Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Un vaccin contre l'hépatite A vous protège contre **les maladies causées par le virus de l'hépatite A**. Vous pouvez contracter l'hépatite A en mangeant ou en avalant **des aliments ou des boissons contaminés**.

L'hépatite A peut également **se transmettre** par contact avec :

- les selles d'une personne infectée ;
- de l'eau contaminée ;
- une mauvaise hygiène des mains ;
- des contacts intimes.

En cas d'infection, vous pouvez présenter **des symptômes** tels que :

- de la fièvre ;
- une sensation de malaise ;
- une perte d'appétit ;
- de la diarrhée, des nausées ;
- des maux de ventre.

L'infection provoque **une inflammation du foie** qui peut entraîner **une coloration jaune des yeux ou de la peau** (jaunisse).

**Il est important de se faire vacciner** contre l'hépatite A si l'on présente un **risque élevé d'infection par l'hépatite A** ou **d'évolution sévère de la maladie**. Les personnes suivantes présentent un risque plus élevé de contracter une infection :

- les voyageurs vers l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ;
- les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes ;
- les patients en attente d'une transplantation du foie (hépatique) ;
- les patients souffrant de problèmes au foie (hépatiques) de longue durée ;
- les patients atteints d'hémophilie (une maladie de la coagulation) ;
- les personnes travaillant dans des institutions pour personnes ayant un handicap mental ;

- les personnes travaillant dans le secteur alimentaire.

Après la vaccination, votre **propre système immunitaire** produit une **protection** contre la maladie (réponse immunitaire). Ainsi, quelques semaines après la vaccination contre l'hépatite A, vous serez protégé(e) contre les souches virales contenues dans le vaccin. Ce vaccin protège uniquement contre l'hépatite A. Il ne protège pas contre les maladies causées par d'autres virus. Le vaccin ne **protège pas à 100 %**, même contre l'hépatite A. Mais si vous attrapez la maladie, les **symptômes** seront beaucoup **moins forts** si vous avez été **vacciné(e)**.

**Le vaccin ne peut pas vous donner l'hépatite A .**

Il existe **des recommandations officielles** concernant la vaccination contre l'hépatite A. Vous pouvez toujours demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.

La vaccination contre l'hépatite A **ne vous offre pas une protection à vie**. Un rappel peut donc être nécessaire. Si vous avez reçu une seule dose, vous êtes protégé pendant un an. Si vous avez reçu les deux doses, vous êtes protégé pendant 25 ans.



### **Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?**

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharma.info.be).

Cette liste reprend tous les vaccins contre l'hépatite A. Cliquez sur le nom du médicament pour trouver la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.



### **Quel est le schéma de vaccination et quand se faire vacciner ?**

#### **Quel est le schéma de vaccination ?**

Le vaccin contre l'hépatite A peut être administré aux **adultes**, mais aussi aux **bébés et aux enfants à partir d'un an**. Les enfants reçoivent un vaccin spécial contre l'hépatite A qui leur est exclusivement réservé.

Comme indiqué plus haut, **il est recommandé de vacciner différents groupes cibles**. Le choix du vaccin, le nombre d'injections nécessaires et les éventuelles doses de rappel sont basés sur les **recommandations officielles en Belgique**. Demandez conseil à votre médecin à ce sujet.

Vous recevez toujours deux injections. Après la première injection, vous êtes protégé pendant un an. Au moins 6 mois après la première injection, vous recevrez la deuxième injection.

**Tous les vaccins ne sont pas adaptés à tous les groupes d'âge. Votre médecin déterminera le vaccin le plus approprié pour vous.**

Comme ces vaccinations n'offrent **pas de protection à vie**, **vous devrez recevoir des doses de rappel** pour rester protégé(e) en cas d'exposition continue ou de nouvelle exposition au virus de l'hépatite A.

#### **Quand se faire vacciner ?**

Les autorités sanitaires belges donnent des **recommandations** sur la vaccination contre l'hépatite A.

Discutez avec votre médecin du meilleur moment pour vous faire vacciner.



## Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce vaccin peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de l'administration d'un vaccin contre l'hépatite A sont les suivants :

### Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- sensation d'être facilement énervé ;
- mal de tête ;
- fatigue ;
- somnolence ;
- douleur, sensibilité, chaleur, gonflement, rougeur ou bosses au site d'injection ;
- faiblesse généralisée et épuisement (asthénie).

### Fréquents (jusqu'à 1 personne sur 10)

- nausées, vomissements, diarrhée ;
- perte d'appétit ;
- mal au ventre ;
- fièvre, sensation de malaise ;
- douleur musculaire, douleur articulaire ;
- bleu ou durcissement au site d'injection ;
- douleur dans le bras où a été réalisée l'injection.

### Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- démangeaisons ou engourdissement au site d'injection ;
- frissons, symptômes grippaux ;
- douleurs ;
- infection du nez et de la gorge (voies respiratoires supérieures) ;
- inflammation de la gorge ;
- nez et gorge bouchés ;
- rhume, nez bouché, toux ;
- mal aux oreilles ;
- bouffées de chaleur ;
- formation de gaz dans le gros intestin (flatulences) ;
- démangeaisons ;
- vertiges ;
- rougeur de la peau (éruption cutanée), démangeaisons (urticaire) ;
- raideur musculaire ;
- gonflement des ganglions lymphatiques ;
- sensation de fourmillement, de picotement ou de brûlure sur la peau (paresthésie).

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



## Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

### Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines après avoir été vacciné(e) contre l'hépatite A.

### Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alcool sur la vaccination contre l'hépatite A.

### Puis-je manger ce que je souhaite si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger ce que vous souhaitez après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur la vaccination contre l'hépatite A.



## Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

Le vaccin contre l'hépatite A est sans danger pour les femmes enceintes et les femmes qui allaitent.

### Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre l'hépatite A pendant votre grossesse. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte, **discutez** de la vaccination contre l'hépatite A avec **votre médecin ou votre pharmacien**.

### Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre l'hépatite A si vous allaitez. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

**Discutez avec votre médecin ou votre pharmacien** si vous allaitez et que vous souhaitez vous faire vacciner contre l'hépatite A.



## À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre le vaccin contre l'hépatite A et d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- d'autres vaccins ;
- des médicaments injectables qui **agissent sur le système immunitaire** (par exemple, des anticorps) ;
- d'autres médicaments qui **agissent sur le système immunitaire**.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : «[Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



## À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne vous faites pas vacciner contre l'hépatite A dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin ou votre pharmacien :

- si vous êtes **allergique à la néomycine ou au formaldéhyde** ;
- si vous êtes **malade** et avez de la **fièvre** ;
- si vous avez déjà eu **une réaction allergique** après une vaccination contre l'hépatite A.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de vaccination contre l'hépatite A se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



## Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

### Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez ce médicament **au frigo** (2 - 8 °C). Ne mettez jamais le vaccin au congélateur. Si vous avez oublié de mettre le vaccin au frigo, contactez votre médecin ou pharmacien.

Conservez toujours le médicament **dans son emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. **Rapportez-les à votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

Un vaccin est toujours **préparé et administré** par un **médecin ou un infirmier**. Ils veillent à ce qu'il soit **conservé correctement**.

### Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas ce médicament au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

Un vaccin est toujours **préparé et administré** par un **médecin ou un infirmier**. Ils veillent à ce qu'il soit **conservé correctement**.

